

LA PRESSE EN REVUE...



MARDI 8 AVRIL 2014

SOMMAIRE

- 1) Sera-t-elle...
- 2) A la peine pour recruter
- 3) JLM rentre dedans
- 4) Les grosses économies
- 5) Les pistes pour les trouver
- 6) Ils l'attendent au tournant
- 7) La nouvelle cohabitation
- 8) Menaces pour le portefeuille



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Royal sera-t-elle la vice-Première ministre du gouvernement ?



(Crédit photo : Neekola - flickr)

La nouvelle ministre de l'Écologie s'exprime sur bien des sujets au delà de ceux dévolus à son administration. Pour l'avocat Arnaud Gossement, elle peut être ce « vice-Premier ministre », qu'appelait de ses vœux Nicolas Hulot en 2007.

31 janvier 2007 : Ségolène Royal est la première des dix candidat(e)s à l'élection présidentielle à signer, devant un parterre de responsables d'ONG, réunis au musée du Quai Branly à Paris, le « Pacte écologique ». Un contrat moral défendu par Nicolas Hulot, qui a permis de placer l'urgence environnementale au cœur de la campagne et qui permettra, après l'élection, d'ouvrir le Grenelle de l'environnement. Le Pacte écologique comporte des objectifs et des « propositions concrètes ». La première d'entre elles est rédigée en ces termes : « (...) Nous préconisons la création d'un poste de vice-Premier ministre en charge du développement durable, c'est-à-dire avec la responsabilité d'assurer cette dimension dans tous les choix politiques. Numéro 2 du gouvernement, il élaborera et veillera sur la feuille de route de chaque ministère dont l'action concourt au développement durable ».

Elu, Nicolas Sarkozy ne procédera pas à la création d'un poste de vice Premier ministre. Non qu'une révision de la Constitution était nécessaire. Le chef de l'Etat préférera cependant nommer un poids lourd de la majorité – Jean-Louis Borloo – à la tête d'un « super ministère » regroupant bien des administrations compétentes en matière de développement durable. Ministre d'Etat, numéro 2 du gouvernement, Jean-Louis Borloo fera souvent avancer le Grenelle et ses dossiers en passant au-dessus du Premier ministre pour accéder directement à l'Élysée.

Jeu médiatique

31 mars 2014 : Manuel Valls est nommé Premier ministre par François Hollande. Très vite, la presse et notamment la presse étrangère, se passionne pour le grand retour de Ségolène Royal. Et ce retour se fait à l'hôtel de Roquelaure, siège du ministère de l'Écologie. Dès le premier jour suivant sa nomination, Ségolène Royal attire l'attention et les caméras. En suscitant la polémique tout d'abord. Des propos sur la « remise à plat » du dossier de l'écotaxe offrent à certains Verts l'occasion de taper sur la nouvelle ministre qui, en retour, les rejette dans le camp de

« l'écologie punitive ». Le 2 avril, alors que le Premier ministre intervient pour la première fois à la télévision en cette qualité sur le plateau de TF1, la ministre de l'Écologie en fait de même sur France 2. Le 6 avril, alors que le Premier ministre n'a pas encore prononcé son discours politique générale devant les députés, Ségolène Royal bouscule encore la tradition en s'exprimant sur la plupart des sujets, au cours d'une grande émission de radio. A l'évidence, Manuel Valls n'est pas seul au centre du jeu médiatique et pourrait ne pas être seul au centre du gouvernement.

La question est donc posée : Ségolène Royal ne va-t-elle pas devenir, même sans en avoir le titre, un « vice-Premier ministre », chargé du développement durable ? D'aucuns objecteront tout de suite que le ministère qui lui est dévolu est moins puissant que celui piloté de 2007 à 2010 par Jean-Louis Borloo. C'est exact. Le ministère de Ségolène Royal ne comprend pas dans son périmètre l'aménagement du territoire, l'urbanisme ou bien encore la négociation climat. L'administration de l'énergie et celle des transports sont toutefois restées sous la tutelle de la ministre de l'Écologie. Laquelle va se retrouver très rapidement à la tête d'un nombre conséquent de chantiers qui seront autant d'occasions de prendre la parole, notamment devant les parlementaires, et d'imposer une analyse : remise de rapports parlementaires sur l'écotaxe, projets de loi sur la biodiversité, la transition énergétique, le code minier et les OGM, préparation du paquet européen énergie climat 2030, etc.

Écologie populaire

Et nul ne peut en douter, a fortiori après avoir écouté la nouvelle ministre de l'Écologie ce dimanche soir : celle-ci s'exprimera – même avec prudence – sur bien d'autres dossiers que ceux relevant strictement de son portefeuille. En définitive, l'ancienne candidate à l'élection présidentielle est plus qu'un ministre, plus qu'un numéro trois du gouvernement. Peu devraient lui contester l'importance de son expression.

Cette situation profitera-t-elle à l'écologie ? Question complexe car tout dépend de la conception de l'écologie de celui qui la pose. Ségolène Royal a en effet une tâche délicate à accomplir : démontrer que le parti socialiste peut s'appropriier la question de la transition écologique et énergétique sans les Verts. Une tâche bien différente de celle de son prédécesseur

qui, lui, était appelé à prévenir les conflits avec les alliés écologistes, présents au sein même du gouvernement. Lesquels alliés d'hier pourraient se montrer demain très critiques envers l'action de celle qui traite d'écologie au gouvernement. Au demeurant, en prenant sans délai position contre « l'écologie punitive » et pour « l'écologie populaire », Ségolène Royal ne semble pas vouloir consacrer trop d'énergie à rallier les Verts à son drapeau.

Ségolène Royal a une obligation de résultat. Si elle y parvient, ce que je souhaite, l'idée d'un « vice-Premier ministre » pourrait être crédibilisée et l'écologie pourrait alors être à l'origine d'une évolution institutionnelle importante.

terraeco.net



Le rédacteur :
Arnaud Gossement

Avocat, spécialiste du droit de l'environnement.

II) Ségolène Royal à la peine pour recruter un secrétaire d'Etat



Crédits photo : XAVIER LEOTY/AFP

Selon nos informations, en recherche de collaborateurs, la ministre de l'Écologie aurait essuyé plusieurs refus. François Hollande tenterait même de jouer de son influence pour convaincre les candidats.

«Personne ne veut bosser avec Ségolène». Sous couvert d'anonymat, un poids-lourd du gouvernement assure au Figaro que la nouvelle ministre de l'Écologie a du mal à recruter ses secrétaires d'État. Dimanche, au Grand jury RTL/LCI/Le Figaro, Ségolène Royal a confirmé qu'elle

avait demandé qu'un secrétaire d'État aux Transports soit rattaché à son ministère.

Or, les candidats ne se bousculent pas au portillon. Et plusieurs personnes, pressenties pour ce poste, auraient décliné la proposition. «Être un secrétaire d'Etat autonome sous les ordres de Royal, ça relève du mirage!», note un dirigeant PS, qui comprend parfaitement les réticences des candidats.

Selon nos informations, l'ancien ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Frédéric Cuvillier, aurait dans un premier temps refusé de retrouver son ancien poste, avec un rang mais surtout des moyens moindres. Sur son compte Twitter, jeudi, le maire de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) s'était ouvertement interrogé sur la remise à plat de l'écotaxe, annoncée par Royal. «Je m'étonne que l'écotaxe vienne d'être présentée comme un impôt nouveau. C'est tout le contraire. Alors quelles recettes nouvelles?» L'ancien ministre avait poursuivi: «La remise à plat? Ça veut dire quoi? À la veille du rapport que la mission parlementaire doit rendre...»



Frédéric Cuvillier ✓
@fcuvillier

Je m'étonne que l'#écotaxe vienne d'être présentée comme un impôt nouveau. C'est tout le contraire. Alors quelle recettes nouvelles?

9:24 PM - 3 Apr 2014

Mais François Hollande tenterait de convaincre ce ministre hollandais, loyal et solide, de retrouver ses fonctions. Dimanche, Cuvillier n'a ainsi pas écarté l'éventualité de figurer parmi les secrétaires d'État qui seront nommés mercredi. À défaut, d'autres noms circulent pour ce poste: les députés Annick Lepetit ou Thomas Thévenoud, notamment. «Courage à celui ou celle qui sera nommé!», lâche un dirigeant PS.

Ségolène Royal «était hautaine et distante avec ses collaborateurs»

Claude Allègre, ancien ministre de l'Éducation nationale

Si l'on en croit les récits de ses anciens collaborateurs, travailler auprès de Ségolène

Royal n'a rien d'une sinécure. Au lendemain de l'échec de la campagne pour la présidentielle de 2007, plusieurs cadres du Parti socialiste avaient dénoncé la difficulté de travailler avec l'ancienne présidente de la Région Poitou-Charentes.

Claude Allègre, qui fut son ministre de tutelle déclarait dans «10+1: Questions à Claude Allègre sur l'École»: «elle m'a créé des difficultés (...) je constatais qu'elle était hautaine et distante avec ses collaborateurs surtout ceux d'en bas (...) Son sourire n'apparaissait que par utilité». L'ancien ministre de l'éducation fut d'ailleurs l'un des plus farouches opposants à la candidature de Royal face à Nicolas Sarkozy. Un combat dont il a détaillé les motivations en septembre 2007, dans «La Défaite en chantant», estimant qu'elle n'avait pas les capacités suffisantes pour accéder à la présidence de la République.

Un autre collaborateur de Ségolène Royal au cabinet des Affaires scolaires, le philosophe Alain Etchegoyen, confirme ces informations dans «Votre devoir est de vous taire» (2005). Il dira de leur collaboration: «Ce fut une expérience qui restera parmi les deux ou trois plus décevantes et plus pénibles que j'ai faites dans le monde politique». Ces relations houleuses l'amèneront à démissionner de son poste. Dans sa lettre de démission adressée à Claude Allègre, il dénonce «les comportements et moeurs insupportables de Mme Royal.»

lefigaro.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Front national : Mélenchon met en cause BFMTV

Par Louis Haushalter



Jean-Luc Mélenchon. © Capture BFMTV

INTOX - Le leader du Front de gauche a accusé la chaîne d'avoir trop donné la parole au Front national, tout en citant un chiffre erroné.

Une question qui fâche.

Une fois n'est pas coutume, Jean-Luc Mélenchon a accusé des journalistes. Invité de Jean-Jacques Bourdin sur BFMTV lundi matin, le leader du Front de gauche a mis en cause... BFMTV, à propos du temps de parole donné par la chaîne d'information au Front national. "Pour une fois que ce n'est pas le Front National qui parle ici, c'est moi", a d'abord lancé Jean-Luc Mélenchon. Sommé par Jean-Jacques Bourdin de s'expliquer sur cette allusion, il a répondu : "le CSA a établi que sur la question des municipales, BFM TV avait donné la parole 46% du temps au Front National, et 0% aux autres".

Regardez cet échange tendu :

<http://www.dailymotion.com/video/x1mgjtk>

"C'est une accusation que je ne peux pas accepter au nom de la chaîne", a rétorqué Jean-Jacques Bourdin. "La parole qu'on a donnée au Front national, c'était une parole critique", a-t-il ensuite expliqué. "C'était des enquêtes sur le Front

national et son incapacité à trouver des candidats". "Ce qui m'étonne, c'est que vous repreniez ces accusations sans aller dans la profondeur", a ajouté le journaliste.

Un chiffre faux et incomplet. De fait, Jean-Luc Mélenchon a tort. Le leader du Front de gauche voulait visiblement mentionner un chiffre rendu public en mars par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Il apparaissait que sur la période du 10 février au 7 mars, BFMTV avait consacré 43% (et non 46%, comme le dit Mélenchon) du temps de parole des élections municipales au FN. Sauf qu'il s'agissait de la part du temps de parole portant uniquement sur les enjeux nationaux du scrutin, ne prenant donc pas en compte les prises de parole au niveau local.

Or, cette surreprésentation du FN est surtout liée à la diffusion d'un sujet sur les candidats "malgré eux" présentés par le parti frontiste aux municipales, s'est défendu la chaîne. "On a largement traité ce sujet-là en allant recueillir des témoignages de ces personnes qui se disaient dupées par le Front national, et on a donné la parole à Marine Le Pen et à Florian Philippot pour répondre à ces accusations", a justifié Hervé Bérout, directeur de l'information de BFMTV, le 19 mars sur Europe 1. "C'est ce qui explique ce chiffre qui était anormal au 7 mars, mais qui représente seulement 23 minutes pour le Front national, c'est à dire une part infime de notre traitement". Des explications que Jean-Luc Mélenchon n'avait visiblement pas écoutées.

europel.fr

IV) Budget : les 50 milliards d'euros d'économies se précisent

Le Nouvel Observateur

Sécurité sociale, Etat, collectivités locales : Manuel Valls doit indiquer mardi où se situeront les principales coupes budgétaires à venir. Les ordres de grandeur sont déjà connus.

C'est l'un des grands chantiers que doit mener le nouveau Premier ministre Manuel Valls : réaliser 50 milliards d'euros d'économies afin de réduire les déficits publics et financer le pacte de

de responsabilité et le pacte de solidarité, qui consistent en des allègements de cotisations sociales et d'impôts pour les entreprises et les ménages.



AFP

Les pistes se précisent lundi 4 avril, à la veille du discours de politique général de Manuel Valls. Depuis le début de l'année, François Hollande a réuni autour de Jean-Marc Ayrault cinq ministres au sein du Conseil stratégique de la dépense publique, dans le plus grand secret. La bonne méthode ?

Pour cet effort budgétaire sans précédent mettant à contribution toutes les administrations, les ordres de grandeur sont les suivants : 17 milliards d'économies pour l'Etat, 23 pour la Sécu, 10 pour les collectivités... l'entourage du ministre des Finances, Michel Sapin, confirme ces chiffres, tout en précisant que les arbitrages les plus délicats sont toujours en cours.

Etat : 17 milliards d'euros

Environ un tiers des 50 milliards devraient être dégagés dans le budget de l'Etat, estiment Les Echos lundi. Selon le quotidien, le budget de l'emploi serait par exemple amputé d'un milliard d'euros sur trois ans, notamment en laissant le secteur public prendre le relais sur les contrats aidés et en durcissant les conditions d'attribution de l'allocation de solidarité spécifique pour les chômeurs en fin de droits.

Pour que la masse salariale augmente moins vite, plusieurs pistes sensibles sont à l'étude : prolongation du gel du point d'indice, gel provisoire des carrières, voire remise en cause des 60.000 embauches promises par François Hollande dans l'éducation (il pourrait y avoir 10.000 à 15.000 créations de postes en moins) et des recrutements dans la sécurité et la justice, afin de faire baisser le nombre de fonctionnaires sur le quinquennat.

Les 550 opérateurs de l'Etat (Météo France, Ademe, Centre national du Cinéma, etc.) devraient être mis à contribution à hauteur de 3 milliards d'euros, toujours selon "Les Echos". Plusieurs centaines de millions d'euros seront enfin économisés grâce à une réduction du train de vie de l'Etat, grâce à une gestion plus rigoureuse des parcs immobilier et automobile, mais aussi une baisse des effectifs dans les cabinets ministériels, voire une baisse de salaires, à l'image de celle du chef de l'Etat décidée en 2012, de 30%.

Sécurité sociale : 23 milliards d'euros

Dans ce géant qui représente 47% des dépenses publiques, le gouvernement pense pouvoir réaliser 23 milliards d'euros d'économies, poursuit "Les Echos". En plus de celles déjà programmées par la ministre des Affaires sociales Marisol Touraine. Selon le journal économique, l'Assurance maladie devrait ainsi être mise à contribution à hauteur de plus d'un milliard d'euros supplémentaires pendant trois ans, ce qui porterait les économies de 6 à 10 milliards d'euros, obtenues grâce à la réforme de l'hôpital ou la baisse des prix de certains médicaments, Marisol Touraine ayant précisé qu'il n'y aurait "pas de déremboursements". Déjà rabotées l'an passées, les prestations sociales seraient également revues à la baisse.

Collectivités locales : 10 milliards d'euros

Les dotations versées par l'Etat devraient de nouveau diminuer, avance "Les Echos". De plus de 3 milliards d'euros chaque année pendant trois ans. Pour cela, le gouvernement devrait mettre de l'ordre dans leurs compétences, inciter financièrement les rapprochements ou les fusions de collectivités et contenir le nombre de fonctionnaires territoriaux.

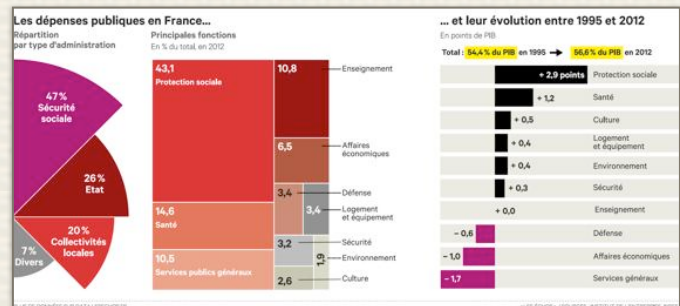
D.H. - Le Nouvel Observateur

V) Les pistes du gouvernement pour trouver les 50 milliards d'économies

Par Frédéric Schaeffer et Vincent Collen

Tour de vis sans précédent sur les dépenses de santé et les collectivités. Vers une baisse du nombre de fonctionnaires.

Le pacte de responsabilité au cœur du discours de politique générale demain du Premier ministre Manuel Valls.



Trouver 50 milliards d'économies pour les années 2015 à 2017. L'effort est inédit. Et potentiellement explosif. Pendant plusieurs semaines, François Hollande, Jean-Marc Ayrault et cinq autres membres du gouvernement se sont retrouvés régulièrement au sein d'un conseil stratégique de la dépense publique. L'heure de vérité approche. Passage en revue de ce que prépare l'exécutif, sachant que Manuel Valls voudra bien sûr apporter sa contribution. Le nouveau Premier ministre devrait rester assez discret sur ce chantier demain dans son discours de politique générale, privilégiant les annonces sur le pacte de responsabilité.

L'État : 17 milliards d'euros

Etat, Sécurité sociale, collectivités locales vont, grosso modo, participer à l'effort à hauteur de leur poids respectif dans la dépense publique. Les chiffres peuvent encore bouger à la marge mais c'est de l'ordre de 17 milliards qui vont être réalisés sur l'Etat et les quelque 550 opérateurs qui en dépendent. Les dépenses vont, a minima, continuer à être gelées en valeur (hors charge de la dette et pensions). Sur les dépenses des ministères, environ 1 milliard d'euros d'économies seront faites sur le budget de l'emploi sur trois ans, le secteur privé devant prendre le relais des contrats aidés. Les critères de

l'allocation de solidarité spécifique, pour les chômeurs en fin de droits, pourraient être durcis.

De nouveaux efforts vont être imposés aux fonctionnaires, dans le but d'obtenir la quasi-stabilité de la masse salariale (80,6 milliards d'euros cette année). Pour cela, le gel du point d'indice (servant de base à la revalorisation des salaires) devrait être maintenu en 2015 et 2016 (au moins). Sauf à ce que le grand rendez-vous salarial annoncé par la ministre Marylise Lebranchu accouche d'autres mesures d'économies tout aussi fortes, ce qui est peu probable. Sujet très sensible, François Hollande devrait revenir sur son objectif de stabilité des effectifs de fonctionnaires sur le quinquennat. Et ce en ne faisant pas la totalité des quelque 60.000 recrutements d'agents prévus à l'Education nationale d'ici à 2017. Le chiffre pourrait être raboté de 10.000 à 15.000. « Les questions de fonction publique seront tranchées dans les ultimes arbitrages », prévient-on.

Environ 3 milliards d'euros d'économies devraient être faites sur les seuls opérateurs de l'Etat (universités, Météo-France, CNRS, Ademe, CNC, chambres de commerce...). D'une part, en réduisant leurs ressources (via les dotations et le plafonnement des taxes affectées). D'autre part, en fusionnant ou rapprochant ces structures (exemple : la fusion de l'Institut de veille sanitaire et de l'INPES).

La Sécurité sociale : environ 23 milliards

Pour la Sécurité sociale, le gouvernement ne part pas de rien. Les réformes décidées en 2013 et début 2014 (retraites de base et complémentaires, famille, assurance-chômage) vont déjà permettre de faire des économies. Mais il faudra faire beaucoup plus.

Le tour de vis sur les dépenses remboursées par l'assurance-maladie sera sans précédent : 10 milliards sur trois ans. Autrement dit, le plan d'économies annuel programmé jusqu'à présent, qui devait rapporter un peu plus de 6 milliards, devrait être gonflé de près de 4 milliards d'euros. Il faudra donc identifier plus de 1 milliard d'économies en plus chaque année jusqu'à la fin du quinquennat. En conséquence, l'objectif de progression des dépenses de santé pour 2015, 2016 et 2017 ne devrait pas dépasser 2 % par an, et il pourrait être encore plus faible (1,75 %) pour l'une de ces trois années. Comment se traduira-t-il concrètement ? La ministre de la Santé, Marisol

Touraine, a promis qu'il n'y aurait « pas de remboursements » pour les assurés. Les restructurations des hôpitaux, la baisse du prix des médicaments ou encore la progression des génériques vont se poursuivre, à un rythme accéléré.

Autre sujet sensible, l'exécutif pourrait rouvrir le dossier des prestations familiales, alors que plusieurs d'entre elles sont déjà rabotées cette année. Les allocations familiales de base ne seraient pas touchées mais d'autres aides, comme le complément de mode de garde pour les parents d'enfants de moins de trois ans, pourraient être concernées.

Les collectivités locales : autour de 10 milliards

C'est le scénario noir que craignent les collectivités locales. Elles devraient voir leurs dotations baisser de 10 milliards sur trois ans. En 2015, elles seront réduites d'au moins 3 milliards d'euros, au lieu de 1,5 milliard déjà acté. Et elles seront encore rabotées d'environ 3 milliards en 2016 et 2017. Pour absorber cette baisse, l'Etat va leur proposer une sorte de contrat, avec des mesures d'accompagnement à la clef. Par exemple, en limitant le nombre de normes applicables aux collectivités. Mais aussi en encourageant les rapprochements et en rationalisant les compétences. Pour cela, la deuxième loi de décentralisation, transmise sous peu au Conseil d'Etat va supprimer la clause générale de compétence et introduire le principe d'un bonus-malus sur les dotations afin d'encourager la mutualisation des services entre collectivités. Pour freiner leur masse salariale, l'Etat devrait aussi ralentir l'avancement des carrières des fonctionnaires territoriaux, aujourd'hui plus rapide que dans la fonction publique d'Etat. La poursuite du gel du point d'indice permettra aussi de faire de grosses économies.

lesechos.fr-Vincent Collen-Frédéric Schaeffer

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Les Français peinent à placer politiquement Manuel Valls, mais l'attendent sur l'emploi



La majorité des Français jugent Manuel Valls "ni à droite, ni à gauche" ou "centriste"

latribune.fr

Selon un sondage publiée par le JDD, les Français voient Manuel Valls, "ni à droite, ni à gauche." Mais leur priorité reste la baisse du chômage.

Ni à gauche, ni à droite. C'est ainsi que les Français perçoivent le nouveau premier ministre Manuel Valls, selon un sondage paru ce dimanche dans le Journal du Dimanche (JDD). Même si un sympathisant PS sur deux considère que Manuel Valls est « de gauche », l'ensemble des Français peinent à placer l'hôte de Matignon sur l'échiquier politique. 29 % des sondés considèrent ainsi que Manuel Valls n'est « ni à gauche, ni à droite. » 27 % le voit à « gauche », 26 % au « centre » et 17 % à « droite. » On voit que l'image du premier ministre reste encore fort incertaine dans l'opinion.

L'obsession de l'emploi

Le même sondage indique en revanche que les Français attendent le nouveau chef du gouvernement d'abord sur les sujets économiques, et principalement sur l'emploi. 69 % attendent ainsi de lui qu'il « inverse la courbe du chômage.

» Les attentes de ce point de vue sont un peu plus marquées à gauche (75 % des sympathisants socialistes citent cette attente, contre 67 % de ceux de l'UMP). C'est donc sur la bataille de l'emploi que sera attendu Manuel Valls.

Les baisses d'impôts : deuxième priorité

Une deuxième attente se détache, même si elle est très loin de la question de l'emploi : celle de la baisse « de l'impôt des particuliers », qui est citée par 34 % des sondés. La troisième attente signalée par le sondage est la renégociation, qui s'annonce difficile, du rythme de la consolidation budgétaire avec Bruxelles.

Mardi devant l'Assemblée

Mardi, Manuel Valls prononcera son discours de politique générale et demandera la confiance de l'Assemblée nationale. Il devra sans doute alors avancer une ambition économique plus déterminée que son prédécesseur pour redresser l'économie. Et le seul « pacte de responsabilité » risque de ne pas suffire. Selon le JDD, seuls 20 % des Français font de ce dernier une priorité...

VII) A Berlin, les ministres Sapin et Montebourg « cohabitent »

Le monde.fr-Frédéric Lemaître



Les nouveaux ministres des finances et de l'économie effectuent un « déplacement commun » à Berlin. | REUTERS/FABRIZIO BENSCH

Michel Sapin, ministre des finances et Arnaud Montebourg, ministre de l'économie effectuent lundi 7 avril un « déplacement commun » à Berlin, selon les mots du premier. A ce petit détail près que les deux ministres n'ont pas voyagé ensemble, ne se sont pas croisés et n'ont eu aucun interlocuteur allemand en commun.

Arrivé le premier, Michel Sapin a eu trois entretiens avec le ministre allemand des finances Wolfgang Schäuble (qu'il appelle Schoble) : un entretien en tête à tête, puis une rencontre avec leurs équipes (dont Ramon Fernandez, directeur du Trésor depuis mars 2009) et enfin un déjeuner.

Arnaud Montebourg devait d'abord rencontrer quelques chefs d'entreprise français et allemands, puis trois économistes et enfin, durant 40 minutes, son homologue Sigmar Gabriel, ministre de l'économie et de l'énergie et président du SPD. A chacun des deux ministres son objectif. Michel Sapin entendait expliquer à Wolfgang Schäuble le contenu du pacte de responsabilité et le détail des 50 milliards d'économie que la France veut faire.

LE SÉRIEUX DES EFFORTS ACCOMPLIS

Officiellement, il n'a pas été question d'un

éventuel délai que la France entend négocier avec Bruxelles pour réduire ses déficits autant que prévu. Alors que le gratin de la finance mondiale se retrouve à Washington cette semaine à l'occasion de l'assemblée de printemps du FMI, Michel Sapin entendait convaincre son homologue dont l'autorité est reconnue sur les marchés du sérieux des efforts accomplis par la France pour éviter un scénario noir : qu'au détour d'une conversation, Wolfgang Schäuble fasse comprendre qu'il ne juge pas la France crédible.

A-t-il obtenu satisfaction ? Face à la presse, Wolfgang Schäuble a dit que « la France était sur un très bon chemin » sans vouloir indiquer si les efforts entrepris lui paraissaient suffisants ou non. Pendant ce temps, Arnaud Montebourg expliquait le détail de « la nouvelle France industrielle », ce document « à usage mondial et traduit en anglais » rédigé par celui qui était ministre du redressement industriel.

« COLONIE NUMÉRIQUE »

Un plan que « le patron de Google a trouvé fascinant ». Pourtant, une des craintes du

ministre de l'économie est que l'Europe « devienne une colonie numérique des Etats-Unis ». Du coup, Angela Merkel n'est plus comparée à Bismarck. Au contraire, Arnaud Montebourg « partage l'ambition de Madame Merkel de construire un Google européen ».

L'enjeu numérique devait constituer « une grande partie de l'entretien avec Sigmar Gabriel ». Une autre partie devait être l'énergie. « Sur ce sujet, on sait déjà que les décisions qu'on va prendre au niveau européen ne sont pas bonnes » a déclaré, sans plus de détails, le ministre qui s'inquiète là aussi de l'avantage que prennent les Etats-Unis grâce au gaz de schiste.

De cela aussi, il devait être question au cours de l'entretien avec Sigmar Gabriel. « Certes, ce n'est pas son domaine, la politique énergétique mais c'est sa passion » justifiait une de ses collaboratrices. Quel dommage que Ségolène Royal, ministre de l'environnement, ne se soit pas jointe à ce « voyage commun ».



Frédéric Lemaître (Berlin, correspondant)
journaliste

VIII) Menaces sur le smic !

Par Pierre Khalifa

Le Smic est régulièrement la cible d'attaque de la part des économistes néolibéraux. Fin 2012 déjà, un rapport du groupe d'experts chargés de faire des recommandations au gouvernement sur le sujet proposait une remise en cause de son indexation actuelle et avançait comme pistes possibles d'évolution une régionalisation ou la création d'un « Smic jeune »[1]. Un de ces « experts », Gilbert Cette sort aujourd'hui un livre, « Changer de modèle », avec deux autres économistes, Philippe Aghion et Elie Cohen, dans lequel il reprend ce type de préconisation avec pour argumentation qu'un salaire minimum trop élevé peut nuire à l'emploi. Mais ce sont les déclarations le 2 avril sur LCP de Pascal Lamy, ex directeur de l'Organisation mondiale du commerce et adhérent de longue date du Parti socialiste, qui ont fait le plus sensation. Que nous dit-il ? Qu'à ce « niveau de chômage, il faut aller

vers plus de flexibilité, et vers des boulots qui ne sont pas forcément payés au Smic (...) un petit boulot, c'est mieux que pas de boulot ». Certes le nouveau ministre des finances Michel Sapin a déclaré n'être pas favorable à cette proposition, mais combien de temps cette position sera-t-elle tenue dans un contexte où le président de la République s'est totalement converti au dogme de la compétitivité.

Le débat sur le Smic est donc relancé et il faut une fois de plus reprendre l'argumentation face aux contrevérités qui nous sont régulièrement assénées[2]. Le Smic remplit trois fonctions : limiter la grande pauvreté salariale, garantir le pouvoir d'achat et lutter contre les inégalités salariales. Toute augmentation du Smic permet à la fois une diminution de l'éventail des salaires et une réduction des inégalités salariales entre les femmes et les hommes car les femmes sont près de deux fois plus souvent au SMIC que les hommes. S'attaquer au Smic, c'est donc s'attaquer aux femmes. Alors que le gouvernement affiche l'ambition de réduire les inégalités salariales entre les sexes, et alors qu'elles ne diminuent plus depuis le milieu des années 1990, c'est au contraire une nette revalorisation du Smic qui serait indispensable pour réduire ces inégalités.

Un emploi à bas salaire est défini comme un emploi dont le salaire inférieur aux 2/3 du salaire médian[3]. L'augmentation relative du Smic par rapport au salaire médian a incontestablement permis que la proportion de bas salaires baisse dans les deux dernières décennies. Elle est passée de près de 19 % en 1995 à 16 % en 2009. Parmi ces salariés, les trois quarts sont des femmes. Jusqu'en 2009, le Smic a rempli à peu près sa fonction de garantie du pouvoir d'achat. Le Smic et le Salaire horaire de base ouvrier (SHBO) ont évolué de façon similaire. Cependant, le pouvoir d'achat du Smic a décroché à partir de 2009, décrochage rattrapé par l'augmentation du 1er juillet 2012 (a posteriori donc). Enfin, le Smic, en augmentant plus vite que le salaire médian et que le salaire moyen, a permis de réduire un peu les inégalités salariales entre 1990 et 2003. Cependant, à partir de 2003, la tendance s'inverse et les hauts salaires ont augmenté rapidement dans la période récente. Ainsi les 10 % de salariés les mieux payés reçoivent 24 % du total des salaires contre 5 % pour les 10 % les moins bien payés. L'Insee indique que 10% des salariés les moins bien payés touchent un salaire net mensuel de 1 142 euros alors que 1% les mieux payés

touchent plus de 7 654 euros nets mensuels.

Malgré donc le fait que le Smic ait été fort malmené ces dernières années, notamment en l'absence de coup de pouce sous le quinquennat précédent et malgré le coup de pouce dérisoire (0,6 %) accordé en 2012 par François Hollande, il reste une garantie essentielle au vu de son mode automatique de revalorisation chaque année : revalorisation du montant de l'inflation[4] majoré de la moitié des gains du pouvoir d'achat ouvrier. Par ailleurs, il faut remarquer que la garantie de progression du Smic protège aussi les salariés des branches professionnelles à bas salaires, qui sont des branches où prédominent les femmes, en bloquant la baisse éventuelle des minimas conventionnels.

Le mode actuel de revalorisation date de 1970 quand le Smig (salaire minimum interprofessionnel garanti) a été remplacé par le Smic (Salaire minimum interprofessionnel de croissance). Le Smig, indexé simplement sur l'inflation, progressait moins vite que la moyenne des salaires, ce qui augmentait les inégalités salariales. De plus, le Smig renvoyait à la notion de minimum vital, ce qui avait amené à le régionaliser sous le prétexte que le coût de la vie est différent suivant les régions. Il avait fallu attendre Mai 1968 pour avoir le même salaire minimum sur tout le territoire national. On voit que les projets de régionalisation du Smic et la remise en cause de son mode d'indexation nous font reculer de plusieurs décennies.

Un des arguments avancés pour s'attaquer au Smic est que son montant trop élevé serait contraire à l'emploi. Il faut déjà avoir une bonne dose de cynisme pour affirmer qu'un salaire net de 1 128 euros par mois serait trop élevé. Au-delà, cet argument reprend, pour le Smic, la rengaine d'un coût du travail qui pénaliserait l'emploi, en particulier pour les salariés non qualifiés. D'où la mise en œuvre d'exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires. Le bilan plus que mitigé de ces dernières devrait rendre prudents ceux qui prônent une baisse du coût du travail. Il diffère suivant les hypothèses retenues pour le réaliser, les méthodes employées... et le parti-pris idéologique des auteurs. La Cour des comptes, peu connue pour son gauchisme échevelé, indiquait en 2009 que « S'agissant des allègements généraux sur les bas salaires, leur efficacité sur l'emploi était trop incertaine pour ne pas amener à reconsidérer leur ampleur, voire leur pérennité. ».

Mais surtout, comme le faisait remarquer à juste titre le président de la CGPME à propos du Pacte de responsabilité, pour créer des emplois « encore faut-il que les carnets de commande se remplissent ». Car ce qui incite les employeurs à embaucher, c'est d'avoir une demande assurée pour leurs produits. Or s'attaquer au Smic, c'est s'attaquer aux ménages qui consomment l'entièreté de leur revenus, c'est donc faire baisser la demande adressée aux entreprises. Ce type de mesure aura un effet récessif qui aggravera davantage la situation économique alors même que des politiques d'austérité massive sont mises en œuvre. Non seulement cela ne créera pas d'emplois, mais risque même d'en détruire. La raison essentielle de l'augmentation du chômage n'est pas le coût du travail, mais les politiques d'austérité qui aggravent la crise.

Il est d'ailleurs assez paradoxal que Pascal Lamy propose d'instaurer en France des « petits boulots », suivant en cela la politique menée en son temps par Gerhard Schröder qui a abouti à une augmentation considérable de la pauvreté, au moment même où l'Allemagne vient d'instaurer un salaire minimum pour justement lutter contre les petits boulots.

mediapart.fr

[1] Voir Laurent Mauduit, <http://www.mediapart.fr/journal/economie/111212/le-smic-est-en-danger-de-mort>.

[2] Sur ces points, voir la note de Michel Husson auquel cet article emprunte un certain nombre d'analyses, <http://hussonet.free.fr/smic12w.pdf>.

[3] Le salaire médian est tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée (définition Insee). En 2013, il s'élevait à 1 675 euros bruts mensuels, contre 1 430,22 euros bruts pour le Smic.

[4] Il s'agit en fait de l'Indice des prix à la consommation des ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie (IPCMPQ). Cet indice vise à mieux prendre en compte l'évolution des dépenses contraintes (loyer, énergie) des salariés à faible revenu.

Hommes - femmes : à travail égal, salaire inégal



Par Le Nouvel Observateur

La Journée de l'égalité salariale est l'occasion de revenir sur les disparités hommes-femmes, encore loin d'être résorbées.



En 2014, les femmes gagnent en moyenne 19.4% de moins que les hommes. Pour la première fois, ce nombre est passé sous la barre des 20%. (Flickr-Nikita Gavrillovs-cc)

Simone de Beauvoir avait prévenu : "Rien n'est jamais définitivement acquis. Il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Votre vie durant, vous devrez rester vigilantes". Le lundi 7 avril, Journée de l'égalité salariale, est l'occasion de rappeler que le chemin est encore long.

Journée de l'égalité salariale, qu'est-ce que c'est ? Une invention de la fédération "Business and professional women" qui la fixe à des dates différentes selon les pays. En France, c'est le 7 avril. Soit 77 jours ouvrés précisément après le début de l'année 2014, ce qui correspond au nombre de jours supplémentaires qu'une femme doit travailler pour obtenir le même salaire qu'un homme. Bien plus qu'en Allemagne, où la journée est organisée le 21 mars. 12 jours d'avance sur la France...

Les Disparités salariales Hommes-femmes en FRANCE

Une femme gagne en moyenne 19,4% moins qu'un homme

L'écart reste très important... Mais il y a progrès ! En 2011, il passe pour la première fois en-dessous du seuil des 20%. En 2007, ce taux s'élevait à 27%.

Les écarts sont particulièrement marqués dans certains secteurs

-40-30-20-100 Banques et finances Construction-41%- 1.2%

Les femmes gagnent 41% de moins que les hommes dans le secteur des banques et des finances. Parallèlement elles y sont plus nombreuses qu'eux et occupent 41% des postes de cadres pour une moyenne de 34.8% sur la France entière. La construction, secteur majoritairement masculin est celui où l'on observe le moins de disparité dans les salaires. Ils se réduisent dans certains secteurs plus que dans d'autres

Progression des salaires net sous secteurs confondu en 2011

Professions juridiques et comptables	Secteur sanitaire et social	10234 Femmes Hommes	Femmes Hommes
2.9%	2.2%	2.4%	0.4%
1.8%	4.9%		

Un regard sur les progressions de salaires en 2011 montre que les inégalités persistent. Les différences sont particulièrement fortes dans le secteur sanitaire et social, ainsi que dans les activités très sexuées de manutention ou de nettoyage. Dans les professions juridiques et comptables en revanche, le rattrapage est en cours.

Les femmes accèdent moins aux postes de cadres que les hommes

Et elles négocient moins leurs salaires

"Il faut pousser la porte du supérieur hiérarchique, ne pas se cacher, dire les choses" Najat Vallaud-Belkacem, ministre du Droit des femmes

Selon Najat Vallaud Belkacem, moins de 10% des femmes négocient leurs salaires au moment d'être embauchée, alors que plus de 50% des hommes le font.

Enfin, elles sont plus nombreuses à travailler à temps partiel

Najat Vallaud-Belkacem rappelle que les femmes ont plus de difficultés à être promues, leurs employeurs envisageant dès le recrutement la possibilité qu'elles aient des enfants et congés parentaux.

A Suivre...
La Presse en Revue